

CSFPT DU 11 MARS 2015

La séance d'installation du CSFPT s'est tenue ce 11 mars. La quasi-totalité de la séance a été consacrée à l'élection du président, et des présidents des différentes formations spécialisées.

Le président sortant, M. Philippe Laurent, a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

Concernant les formations spécialisées, au nombre de 5, 2 reviennent aux employeurs territoriaux, et 3 aux organisations syndicales.

Les présidents suivants ont été élus :

FS1 (questions statistiques et institutionnelles) : M. Jean-Claude Bouquet, employeur

FS2 (Questions organiques : concours, formations, examens professionnels...) : Didier PIROT (FO)

FS3 (Questions statutaires) : Jesus de Carlos (CGT)

FS4 (Questions sociales) : Daniel Leroy, Employeur

FS5 (Questions inter-fonctions publiques) : Bruno Colignon (FA-FPT)

Dans chacune de ces commissions qui se réunissent, soit en amont des plénières pour préparer les travaux, présenter des amendements... FO, CFDT et CGT ont 2 représentants, FA et UNSA 1 représentant.

En présence de Madame Lebranchu, Ministre de la fonction publique, la délégation Force Ouvrière a fait la déclaration suivante :

« Madame la Ministre

Mr le Président,

Mr le Directeur Général

Chers camarades

Chers collègues

Avant de débiter la déclaration liminaire de notre organisation, permettez-moi, au nom de Force Ouvrière, de vous féliciter Mr le Président pour votre réélection qui permettra, nous en sommes persuadés, la continuité des travaux engagés au cours de la mandature écoulée et ce dans une ambiance, malgré tout, constructive.

Les travaux du CSFPT sont essentiels pour notre fonction publique. En effet, le mandat écoulé a été l'occasion, pour nos représentants, à travers l'examen des textes proposés par le gouvernement, et parfois issus de discussions avec les organisations syndicales, de défendre au mieux les intérêts de nos mandants.

Nous ne pouvons que regretter que nos propositions aient trop rarement été reprises par le représentant du gouvernement, même si l'avis, parfois unanime, rendu par cette instance supérieure qu'est le CSFPT est écouté avec attention par Monsieur le Directeur Général, et quelque fois repris ultérieurement.

Cependant, la nouvelle forme dans laquelle siègera le CSFPT empêchera désormais cette instance de rendre un avis en tant que tel puisque chaque collègue se prononcera séparément. Force Ouvrière reste viscéralement attachée au paritarisme qui prend tout son sens au sein des instances de la FPT.

D'un point de vue général, nous déplorons que le précédent mandat ait été marqué du sceau de l'austérité, rendant encore plus difficile chaque avancée pour nos collègues fonctionnaires et agents territoriaux. Comme vous le savez,

notre organisation syndicale est, à tous les niveaux, opposée à cette politique suicidaire économiquement, socialement et démocratiquement.

Aujourd'hui, et Force Ouvrière le regrette, la fonction publique territoriale a donc perdu de son attractivité, malgré toute la richesse des multiples missions qu'elle a à rendre dans le cadre de l'intérêt général et du service public républicain.

Force Ouvrière est attachée à la comparabilité entre les 3 versants de la fonction publique, elle n'est pas opposée à une forme d'homologie entre certains corps et certains cadres d'emploi, mais elle considère que les spécificités de la FPT sont nécessaires et doivent être défendues. C'est cette vision que ses représentants au sein du CSFPT auront à cœur de porter.

Face à la représentation, parfois tronquée ou déformée, de notre fonction publique que peuvent avoir certains rédacteurs des textes statutaires et à la volonté affichée de créer des cadres statutaires communs, Force Ouvrière considère plus que jamais que le CSFPT aura un rôle important à jouer.

Au vu des négociations en cours, et compte tenu des évolutions du paysage territorial, la mandature qui débute ce jour de renouvellement de l'instance sera riche de débats, confrontations ... parfois d'opposition de la part de notre organisation sur des sujets qui doivent venir modifier l'architecture territoriale de notre pays.

Cette réforme territoriale qui détricote le service public républicain, qui va agrandir la taille de certaines collectivités et EPCI éloignera pour bon nombre d'usagers le contact avec son service public de proximité et bouleversera l'environnement professionnel et la carrière des agents. Je ne rentrerais pas aujourd'hui dans les détails, mais fusion des régions, suppressions partielles des départements, compétences des nouvelles métropoles ...outre le fait que la lisibilité sera rendue très complexe à l'usager, ces projets génèrent un climat d'inquiétude, anxiogène pour les agents qui sont concernés et qui s'interrogent légitimement pour leur devenir.

Il est de notre responsabilité vis à vis de nos collègues et des usagers de dénoncer toutes mesures qui viennent affaiblir le service public ; et nous serons toujours présents pour nous opposer à toutes les dérives qui pourraient être engagées dans un cadre dicté par la seule volonté de maîtriser l'évolution des dépenses publiques.

L'impact de la baisse des dotations de l'Etat envers les collectivités va être sans précédent. Mais à cette vision purement comptable des choses, Force Ouvrière oppose celle privilégiant la valeur du service public, son rôle en tant que lien social. Le service public, comme cela a été dit, est le seul bien de ceux qui n'ont rien, et c'est pourquoi Force Ouvrière, non seulement le défendra mais sera également force de proposition pour que ceux qui l'assurent au quotidien aient la reconnaissance qu'ils méritent.

Une nouvelle mandature débute donc, et les dossiers à venir sont nombreux.

Tout d'abord, dans la suite des négociations sur les parcours professionnels les carrières et les rémunérations, un certain nombre de dossiers spécifiques à la FPT devront être traités : revalorisation de certains cadres d'emploi spécifiques (agents de maîtrise, Brigadiers chefs principaux de police municipale...). Nous demandons également qu'un chantier soit ouvert sur certaines primes et indemnités dont les montants sont devenus ridicules (heures de dimanche, de nuit, indemnité d'exhumation etc.).

La question des ratios promus promouvables devra également être évoquée spécifiquement pour la FPT puisque le gouvernement souhaite fixer ces taux dans les décrets statutaires. Cela ne sera acceptable pour Force Ouvrière que s'il ne s'agit que de taux planchers.

Nous souhaitons que des discussions puissent être engagées rapidement afin de rendre notre fonction publique plus juste en instituant un socle d'action sociale et de protection sociale complémentaire pour tous les agents. De même, nous considérons que le régime indemnitaire, même s'il ne constitue qu'un complément de la rémunération, devrait être versé à tous les agents, quelle que soit leur collectivité, suivant un taux planché.

Le dossier de la précarité devra également faire l'objet d'une réflexion, non seulement à travers le prisme des non titulaires, des recours abusifs aux vacataires, mais également pour ce qui concerne nos collègues à temps non complet, souvent rémunérés à des niveaux leur permettant à peine de vivre décemment. Nos collègues des collectivités et départements d'Outre-mer ne devront pas être oubliés.

Force Ouvrière considère également que le travail sur certaines filières doit être poursuivi, il s'agit notamment de la médico-sociale et de la filière animation.

Nous sommes, bien entendu, prêts à ouvrir d'autres chantiers : impact de la réforme territoriale, les services communs, formation syndicale, devenir des centres de gestion.

A ce propos, permettez-moi, Monsieur le Directeur Général, de vous demander, ici même, de tout mettre en œuvre pour que le groupe de travail sur la mutualisation du droit syndical soit rapidement relancé.

Comme vous pouvez le constater, la délégation Force Ouvrière est disposée à s'investir pleinement sur un grand nombre de dossiers, de manière constructive et en ayant pour seule motivation la défense des intérêts des agents territoriaux et dans le cadre du mandat qui lui a été donné.

Néanmoins nous tenons, en conclusion, à réitérer notre condamnation de la politique d'austérité menée par les gouvernements successifs et qui sert trop souvent à définir le prisme à travers lequel nos interlocuteurs voient les différents sujets touchant à la fonction publique territoriale.

Je vous remercie de m'avoir écouté. »